R486 : NACELLES (PEMP)

R486, la nacelle en entrepôt : l'essentiel

Les catégories A, B et C du CACES® R486, la différence entre élévation verticale et multidirectionnelle, et où la nacelle croise le métier de cariste.

SECTIONS	5
TEMPS DE LECTURE	~3 minutes
MOTS	402
SOURCES OFFICIELLES	2
MISE À JOUR	28 novembre 2026

R486 · NACELLE · PEMP · CATEGORIES

© 2026 · QCM-CARISTE.FR

SOMMAIRE

5 sections, dans cette fiche

01 Ce que couvre le R486
02 Les trois catégories
03 Pourquoi cette fiche existe sur un site cariste
04 Points de vigilance propres à la nacelle
05 Erreurs fréquentes

SECTION 01

Ce que couvre le R486

La recommandation R486 encadre les plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP), plus connues sous le nom de nacelles. Une PEMP porte l'opérateur en hauteur pour un travail sur place (câblage, maintenance de rayonnage haut, opérations en toiture d'entrepôt), à la différence d'un chariot R489 qui déplace des charges au sol ou en gerbage.

SECTION 02

Les trois catégories

CATÉGORIE	TYPE D'ÉLÉVATION	EXEMPLE D'APPAREIL
A	Élévation verticale uniquement	Nacelle ciseaux, mât vertical
B	Élévation multidirectionnelle	Nacelle articulée, télescopique, articulée-télescopique
C	Conduite hors production	Déplacement, transfert routier de l'engin

Une nacelle de catégorie A ne peut positionner le panier que verticalement, à l'aplomb de sa base. Une nacelle de catégorie B, grâce à un bras articulé ou télescopique, peut positionner le panier latéralement, au-delà de son emprise au sol : le risque de basculement et le rayon de giration à surveiller ne sont donc pas les mêmes selon la catégorie.

SECTION 03

Pourquoi cette fiche existe sur un site cariste

Le CACES® R486 n'est pas la formation principale d'un cariste, mais de nombreux postes en entrepôt et en logistique demandent une polyvalence : un site qui équipe ses rayonnages en hauteur peut exiger le R486 en complément du R489 pour la maintenance ou la préparation de commandes en hauteur ne relevant pas d'un chariot classique.

SECTION 04

Points de vigilance propres à la nacelle

- Le harnais et son point d'ancrage sont une exigence de sécurité propre au travail en nacelle : la fiche dédiée au travail en hauteur détaille l'effet catapulte et le risque d'éjection.
- La stabilisation au sol (vérins stabilisateurs, sol plat et portant) conditionne l'usage d'une nacelle de catégorie B bien plus que celui d'une catégorie A.
- Une nacelle reste un équipement de travail en hauteur : les règles de vérification avant usage rejoignent celles d'un chariot (contrôle visuel, essai des commandes à vide) mais s'y ajoute le contrôle des dispositifs de secours au sol, qui permettent de redescendre le panier en cas de panne électrique ou de malaise de l'opérateur.

SECTION 05

Erreurs fréquentes

- Confondre catégorie A et B sur la seule base de la hauteur atteinte : le critère est le type de mouvement du bras, pas la hauteur.
- Considérer le CACES® R486 comme automatiquement inclus dans un CACES® R489 : ce sont deux référentiels indépendants, chacun avec son propre test.

SOURCES & RÉFÉRENCES

INRS : FAQ CACES 2020, édition 7 (recommandation R486) : https://www.inrs.fr/dam/jcr:f4017ee6-8b2e-44c4-b2c2-8944dc73ae96/FAQ-CACES-2020-Edition-7.pdf

Ameli.fr (Assurance Maladie Risques Professionnels) : Recommandation R486 : https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/435439/document/r486.pdf

POUR ALLER PLUS LOIN

Débloquez toutes les fiches

Vous lisez l'une de nos fiches en accès libre. Un pass, à paiement unique et sans abonnement, débloque les fiches détaillées et les tests QCM CACES® de son référentiel.

https://qcm-cariste.fr

Fiche rédigée par l'équipe éditoriale qcm-cariste.fr à partir des recommandations CNAM et des publications INRS à la date indiquée en page de garde. Les recommandations Cnam peuvent évoluer : vérifiez toujours sur les portails officiels avant tout engagement définitif. qcm-cariste.fr décline toute responsabilité sur les décisions prises sur la seule base de ce document.